Revue MÉTHODAL

REVUE INTERNATIONALE DE MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES

Nº 3 – Juillet 2019

Méthodologie de l'apprentissage des langues : vers l'excellence pédagogique, didactique et linguistique

PUBLICATION DU LABORATOIRE OUVERT, INTERUNIVERSITAIRE ET INTERDISCIPLINAIRE POUR LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES

« MÉTHODAL OpenLab »

Thessalonique-Nicosie, 2019

SOMMAIRE

Préface	Olivier DELHAYE Université Aristote de Thessaloniki, Grèce Fryni KAKOYIANNI-DOA Université de Chypre, Chypre	7		
Teaching French in an Israeli Academic Context: Overcoming Challenges Related to the French Past Tense System	Silvia ADLER Isabelle DOTAN Bar-Ilan University, Israel	9		
Un smartphone en classe? Et si on dépassait les interdits?	Isabelle BARRIÈRE Université de Grenoble, Idex Forma- tion, Centre des nouvelles pédago- gies, Grenoble, France Méthodal OpenLab, Thessaloniki, Grèce & Nicosie, Chypre			
La perspective actionnelle et le projet pédagogique, quelle mise en œuvre en classe de FLE en Algérie ?	Assia BELGHEDDOUCHE École Normale Supérieure de Bouzaréah, Algérie	33		
Challenges Facing the Algerian Educational System in Teaching English as a Foreign Language	Samah BENZERROUG École Normale Supérieure de Bouzaréah, Algérie	49		
Mise en place de la démarche de projet dans le secondaire algérien : quelles con- traintes et quels réajustements ?	Souhila BENZERROUG École Normale Supérieure de Bou- zaréah, Algérie	63		
Suggestion didactique pour l'enseigne- ment de la morphologie altérative/modi- ficative en italien langue étrangère	Omar COLOMBO Linguistics and Languages Department, division d'Italien, University of Malaya, Malaisie	83		
Multimodal (self-)feedback to foster metacognition in a second language writing environment: the teacher's perspectives	Chantal DION Carleton University, Canada Reza FARZI University of Ottawa, Canada	97		
De l'efficacité en didactique du Français sur objectif universitaire : élaboration d'un dispositif innovant pour l'analyse des besoins	Nadhir DOUIDI Université Paul Valéry de Montpellier 3, France	117		

Dépasser les frontières géographiques et mentales grâce au tandem linguistique transfrontalier dans le Rhin supérieur	Chloé FAUCOMPRÉ Pädagogische Hochschule Freiburg, Allemagne Université de Haute Alsace de Mulhouse, France Nina KULOVICS Université de Strasbourg, France Université de Haute Alsace de Mulhouse, France	133
L'argumentation écrite, les TICE à la rescousse ?	Sylvaine GAUTIER Université de Chypre, Nicosie, Chypre	149
Mettre en place un dispositif hybride en classe de FLE, basé sur la classe inversée et le SPOC : un cas de l'Université de Zhejiang Gongshang (Chine)	Yigong GUO ENS de Lyon, UMR 5191 ICAR, France Liping ZHANG Université de Zhejiang Gongshang, Chine	169
Didactique du FLE par les pratiques théâtrales : une approche interculturelle pour se connaître soi-même et découvrir l'Autre	Angeliki KORDONI Mona WEHBE Sorbonne Université Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis	187
'Do you speak English?' 'Are you working me?!' Translanguaging practices online and their place in the EFL classroom: The case of Facebook	Christopher LEES Aristotle University of Thessaloniki, Greece	197
Apprendre à apprendre : quels rôles pour des « espaces » d'apprentissage informel en ligne dans une formation institutionnalisée ?	Dora LOIZIDOU Université de Chypre, Chypre, Université Grenoble Alpes, France	221
Investigating the impact of a practicum on mentor-teachers' beliefs about teaching and teaching practices	Paraskevi MOULARA Areti-Maria SOUGARI Aristotle University (Greece)	237
L'autobiographie langagière : un outil de formation des enseignants de langues. Le cas du projet Erasmus IRIS.	Evangélia MOUSSOURI Magdalini KOUKOULI Théofanoula BALITA Ermofili KALAMAKIDOU Dimitra TZATZOU Université de Thessalonique, Grèce	251
Conception d'un parcours d'apprentissage de l'écrit dans les filières professionnelles universitaires	Luca PALLANTI Catherine BRISSAUD Marie-Paule JACQUES Université Grenoble Alpes, Laboratoire LIDILEM, Grenoble, France	267

Le sens tactile dans l'initiation à une langue vivante à l'école maternelle	Marie POTAPUSHKINA DELFOSSE Université de Rouen Normandie, ESPE, Rouen, France	279	
La mise en œuvre et la restitution d'expérience de mobilité académique encadrée : des lieux d'excellence altéritaire à construire ?	Marie-Françoise PUNGIER Université Préfectorale d'Osaka, Japon	293	
Enseigner et apprendre en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants : pour une méthodologie active d'inclusion scolaire	Sofia STRATILAKI-KLEIN, Université Sorbonne Nouvelle - DILTEC, France Université du Luxembourg, Luxembourg Claudine NICOLAS CASNAV de Paris Université Sorbonne Nouvelle - DILTEC, France	311	
Les modalités de mise en œuvre d'un cours d'entraînement stratégique pour les étudiants en philologie romane	Krystyna SZYMANKIEWICZ Université de Varsovie, Pologne	327	
The role and impact of volunteer translation in translators' training	Eleni TZIAFA National and Kapodistrian University of Athens, Greece	341	
Le positionnement en chinois langue étrangère dans le supérieur : le test SELF (Système d'Évaluation en Langues à visée Formative)	st Mariarosaria GIANNINOTO		
The formation of a context of a "literacy pedagogy" with the implementation of innovative teaching methods: The role of the text to the conquest of literacy during teaching of Greek as a second/ foreign language.	Sofia ZERDELI Secondary Education of Rodopi, Greece	369	
Pour initier les étudiants à une rédaction de qualité : quelle méthodologie adopter ?	Fatima ZIOUANI Université Amar Thelidji-Laghouat, Algérie	383	
Les mémoires professionnels à la Faculté de Pédagogie de l'Université Libanaise : quelle méthodologie pour la rechercheaction ?	Wassim EL-KHATIB Université Libanaise, Faculté de Pédagogie, Liban	391	

Un smartphone en classe? Et si on dépassait les interdits?

Isabelle BARRIÈRE

Université de Grenoble, Idex Formation, Centre des nouvelles pédagogies, Grenoble, France Méthodal OpenLab, Thessaloniki, Grèce & Nicosie, Chypre

Résumé

Depuis quatre décennies, l'enseignement des langues a vécu un bouleversement lié à l'accroissement de la mobilité, qu'elle soit choisie ou subie. Permettre aux nouveaux locuteurs l'acquisition de compétences langagières, culturelles et sociales adaptées demande un renouvellement constant des pratiques.

Quel que soit le contexte, scolaire, universitaire ou professionnel, un enseignement efficace passe par un apprentissage effectif. Quoi de plus motivant, de plus attirant que d'exploiter les technologies? Ces outils, et notamment le *smartphone*, font et feront partie de notre vie quotidienne. Par des projets, des tâches, des activités réalisées à l'aide d'un outil facilement accessible, le quotidien entre dans la classe, les pratiques pédagogiques se diversifient, les apprenants prennent conscience qu'une langue étrangère sert réellement, la langue disparaît derrière l'objectif concret à réaliser. Le bénéfice est total. Il reste à dépasser les interdits du téléphone en classe...

Mots-clés: innovation, pédagogie, numérique, smartphone, projet

Abstract

For four decades, the way of teaching foreign language has completely changed due to an increased mobility, chosen or not. Allow new speakers to acquire adapted linguistic, cultural and social skills requires a constant renewal of practices.

Whatever the context, school, university or professional, effective teaching requires effective learning. What's more motivating, more attractive than technologies? These tools, and especially the smartphone, are and will be essential part of our daily lives. Through projects, tasks, activities produced with this easily accessible tool, everyday life comes into classroom, pedagogical practices are diversified, learners realize that a foreign language is useful, language learning vanished behind the concrete objective to achieve. The profit is total. Nevertheless, how overcome the prohibitions of the telephone in classroom?

Keywords: innovation, pedagogy, digital, smartphone

Introduction

Les travaux du Congrès Méthodal 2018 [1] se sont concentrés sur l'excellence pédagogique, didactique et linguistique. Mais qu'est-ce que l'excellence si celle-ci ne permet pas de s'adapter à la vie actuelle ? Comment proposer un enseignement, et donc un apprentissage d'excellence si l'on n'y intègre pas les outils d'aujourd'hui ? Il ne s'agit pas de les utiliser pour les utiliser ou pour « faire moderne », mais d'interroger leur pertinence et de repenser leur utilisation. Supprimer, interdire ces outils dans le cadre pédagogique va laisser de côté des apprenants qui pourraient pourtant s'améliorer grâce à eux.

Comme le souligne Karsenti,

Dans un contexte où les technologies sont omniprésentes dans notre société, pourquoi ne pas profiter de cet engouement des jeunes pour le smartphone et des SMS afin de les amener à s'en servir, aussi, comme outil de travail ? Mais il ne faut pas pour autant se leurrer. L'usage du smartphone en classe nécessite d'engager les élèves en tout temps dans les activités d'apprentissage. S'ils ne le sont pas, alors la tentation sera possiblement trop forte pour eux et ce sont d'autres usages, moins éducatifs, qu'ils feront de leur smartphone (2018).

Autrement dit adapter ces outils, laisser la liberté aux apprenants de les utiliser, tout en les guidant, va permettre le développement de compétences diverses afin d'arriver à un résultat. Ce qui est, par définition, le rôle de l'École. Il s'agit donc de repenser enseignement et apprentissage en adéquation avec le XXI^e siècle.

Utiliser un *smartphone* est courant. Il suffit de regarder les passants dans la rue pour les voir consulter leur écran à tout instant. Le *smartphone* est entré dans les mœurs, il s'agit d'un objet du quotidien, au même titre que la télévision, qu'il tend du reste à remplacer.

Le public apprenant a donc en main un outil, véritable couteau suisse de la communication, qu'il utilise et dont il peut difficilement se séparer. Pourquoi faudraitil en bannir l'utilisation durant les cours? Nous allons voir quelles en sont les possibilités d'intégration en classe.

Les utilisations personnelles de cet outil, principalement par les adolescents, sont multiples. Ils peuvent par exemple communiquer, soit par la voix soit par le texte, textos classiques ou applications plus récentes, consulter les réseaux sociaux, écouter de la musique ou regarder des clips, filmer, jouer, prendre des photos qui seront éventuellement mises en ligne, regarder des vidéos sur *Youtube* ou *Snapchat*.

D'autres utilisations sont envisageables : acheter (un certain nombre de sites marchands ont en effet développé des applications facilitant les achats), écrire (prise de notes, par exemple), lire (journaux ou livres), naviguer sur Internet, se géolocaliser pour trouver son chemin, un restaurant, un monument..., effectuer des micro-paiements, etc.

L'usage d'un *smartphone* peut aussi comporter des risques : il peut faciliter le développement du cyber-harcèlement, chez les jeunes surtout.

Enfin, le *smartphone* permet aussi de travailler, les langues notamment. De nombreuses applications existent et se proposent de faire faire des progrès dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Progrès réels, pédagogie adaptée ou non, peu importe ici, ce sont des moyens auxquels un téléphone connecté donne accès.

1. Pourquoi ne pas utiliser un smartphone en classe?

Tous les usages décrits précédemment sont personnels et individuels. Il est aussi possible d'utiliser cet outil dans la classe. Mais il existe de nombreux interdits.

Ceux-ci peuvent être *administratifs* : ils sont alors exprimés dans des décrets officiels, dans des lois ou dans le règlement interne de l'établissement. Dans ces cas, les élèves ne peuvent pas utiliser un téléphone dans l'enceinte de la classe, voire de l'établissement.

Les interdits *sociaux*, plus tenaces, jouent un grand rôle. La *vox populi* a un pouvoir très puissant qui agit parfois, sans que l'on s'en rende compte, sur les manières de vivre, de faire et donc d'enseigner. Il peut s'agir de réflexions du genre : « Il est immoral d'utiliser un téléphone en classe », « Le téléphone n'est pas un objet d'apprentissage », « Les livres, les cahiers et les stylos, il n'y a rien de mieux ! » [2].

L'autocensure prolonge souvent ces interdictions. Un enseignant peut ne pas utiliser un smartphone en classe, parce que cela « ne se fait pas ». Ou bien parce qu'il n'en a pas lui-même, ou qu'il ne sait pas s'en servir. D'autres arguments surgissent aussi fréquemment : « Les ados sont déjà avec leur smartphone à la main, on ne va pas continuer en classe! », « Ça va perturber le cours. », « Ils vont faire autre chose! », « Ils ne vont pas écouter ce que je dis! » [3].

Enfin, il est aussi envisageable d'être confronté à d'autres obstacles. Au plan technique, le réseau peut ne pas passer ou passer très difficilement dans l'établissement. Au plan financier, un *smartphone* a un certain coût, les abonnements également. Certains enseignants ne peuvent donc pas se procurer un tel objet.

2. Ces interdits sont-ils vraiment infranchissables?

Guichon relève trois postures face à l'appropriation sociale des TIC :

L'immobilisation concerne les enseignants qui avouent leur impuissance face à la machine [...], la *réticence* est la principale caractéristique des enseignants [qui] posent la question de l'utilisation des TIC en termes d'investissement [...], la *prudence*, enfin, correspond à une troisième catégorie d'enseignants. Pour ces derniers, le contenu est plus important que le contenant. [...] Le danger d'un retour au behaviorisme à la faveur de l'utilisation des TIC est clairement dénoncé [...] (2012, p. 46-47).

Si l'on reprend les interdits énoncés précédemment, à commencer par l'autocensure, on se rend compte que finalement ces arguments peuvent être facilement contredits : ne pas avoir de *smartphone* ou ne pas savoir s'en servir est peu important, puisque ce sont les apprenants qui vont l'utiliser et non les enseignants.

Il est par ailleurs intéressant de :

Savoir s'appuyer sur les compétences des apprenants [...]. Le cours se déroulera alors dans un esprit d'échange et de partage des compétences à tous les niveaux, entre apprenants, mais aussi entre l'enseignant qui partage ses compétences linguistiques et les apprenants qui partagent leurs compétences en TIC (Barrière, Emile, Gella, 2011, p. 3).

D'autre part, utiliser cet outil en cours ne va en rien perturber le déroulement de l'apprentissage dans la mesure où le smartphone sera impliqué, où il servira à la réalisation d'un projet ou d'une tâche. De plus, en donnant suffisamment d'activités à réaliser, il restera peu de temps aux élèves pour faire autre chose que ce qui leur a été proposé.

Dans le monde, selon les estimations de l'Union internationale des télécommunications [4], près de 7,7 milliards d'abonnements mobiles ont été souscrits fin 2017. C'est davantage que la population mondiale qui compte 7 milliards d'habitants, selon l'ONU. Parmi ces abonnements, 54 % concernent les *smartphones*. Il paraît donc difficile d'ignorer leur existence et encore plus de les mettre à l'écart.

En dehors des cas extrêmes où les téléphones sont confisqués à l'entrée de l'établissement, il subsiste toujours des moyens de contourner légalement les interdits administratifs. Bien souvent, l'utilisation pédagogique est autorisée ou négociable. De plus, le *smartphone* n'est pas utilisé en tant que tel, ce sont les outils qu'il contient qui sont utilisés. Et si malgré cela, l'utilisation du téléphone paraît impossible, il peut être utilisé en dehors de la classe, en dehors des heures de cours.

Enfin, les obstacles extérieurs tels que l'absence de réseau ou un nombre de *smartphones* inférieur au nombre d'apprenants, ne sont pas majeurs. En effet, une connexion n'est pas une nécessité en classe. Le petit nombre de téléphones disponibles peut favoriser, quant à lui, le travail de groupe.

3. Comment dépasser ces interdits ?

Nous avons vu quelles pouvaient être les utilisations habituelles d'un *smartphone*, voyons maintenant ce qu'il est possible d'en faire dans un cadre pédagogique. Pour cela, nous allons nous intéresser principalement à l'utilisation de trois fonctions : l'appareil photo, la caméra, l'enregistrement audio dans le cadre d'un travail de groupe. Nous allons également nous appuyer sur un outil en ligne, disponible via le navigateur du téléphone, via une application ou, plus classiquement, via un ordinateur connecté à Internet : *Padlet* (http://padlet.com). Cet outil permet de publier sur un « mur » virtuel

collectif, de manière synchrone. Seul l'enseignant doit créer un compte. Il lui suffira ensuite d'en communiquer l'adresse à ses apprenants. Toutes les activités possibles peuvent être réalisées en classe ou hors classe. L'interdiction officielle d'un *smartphone* en classe n'est donc plus un obstacle.

Au cours de l'atelier à l'organisation duquel cet article fait référence [5], les participants ont donc réfléchi aux activités qu'il est possible d'organiser à l'aide de ces trois fonctions et, à l'aide de leur smartphone, ont publié leurs idées sur le mur [6] créé pour l'occasion sur *Padlet* (*Cf.* Figure 1).

Sans connexion au réseau, les activités possibles sont multiples :

À l'aide de la fonction photo, il est possible de :

- conserver ce qui est écrit au tableau et le déposer ensuite sur un espace commun;
- réaliser des photos qui seront éventuellement déposées sur un mur *Padlet* une fois une connexion au réseau établie.

On peut, par exemple, réaliser un visage avec le contenu d'un sac ou d'une trousse, sur le modèle des visages peints avec des fruits et légumes de Giuseppe Arcimboldo [7]. Chaque photo est déposée sur un mur, puis les élèves votent pour le visage le plus réussi.

Avec la fonction enregistrement, on peut :

- enregistrer un monologue ou un dialogue (par exemple, un commentaire à propos du visage réalisé avec le contenu du sac);
- enregistrer la lecture d'un document, qui sera ensuite écouté par un autre apprenant avec co-correction;
- organiser des interviews entre apprenants sur des sujets comme les sports ou l'alimentation (ces interviews ne seront, de préférence, pas préparées afin que la langue française soit utilisée en contexte réel);
- dicter un texte au téléphone qui « l'écrit » (après activation de la fonction), cela va permettre de travailler la prononciation et l'articulation.

Avec la fonction vidéo on peut :

- filmer une interview ;
- faire découvrir, présenter des lieux de vie, des villes, etc.

Avec une connexion au réseau, il est possible de mettre en place d'autres activités :

- effectuer des recherches sur Internet pour préparer un débat ou réaliser un rallye;
- accéder à des aides comme les conjugueurs, les dictionnaires, les images qui vont permettre de débloquer une situation et donc de donner confiance aux apprenants, si ces aides sont raisonnablement utilisées;

- accéder à des ressources diverses : journaux, magazines audio/vidéo ;
- accéder à des ressources sélectionnées via une plateforme (avec application) ou un espace de partage.



Figure 1 – Propositions des participants à l'atelier « Un *smartphone* en classe ? Et si on dépassait les interdits »

Ainsi, par exemple, l'enseignant peut faire travailler des groupes d'élèves sur des supports différents (vidéo, audio, texte, image...) avec un document comportant des questions de compréhension. Puis, au bout d'un temps déterminé, les membres de ces groupes vont se séparer et vont constituer de nouveaux groupes mêlant au moins un représentant de chacun des groupes initiaux. Une mise en commun des informations obtenues par les documents est alors effectuée. Enfin, les groupes initiaux sont à nouveau formés pour que soit dressé un bilan de ce qui a été compris (puzzle de groupes ou *Jigsaw*). Un résumé collectif peut ensuite être élaboré, à l'oral ou à l'écrit, posté, écouté ou lu et commenté. Une autre possibilité est de réaliser ce résumé grâce à des outils de communication synchrone où chaque groupe peut coopérer en temps réel. Compréhension, production, interaction et médiation seront ainsi travaillées en peu de temps.

4. Pourquoi dépasser ces interdits ?

Cependant, des activités ne peuvent réellement faire sens que si elles participent à la réalisation d'un projet. Le tableau ci-dessous présente quelques projets réalisés avec l'utilisation d'une ou plusieurs des fonctions *enregistrement audio*, *caméra* et *photo* [8].

Projets	Pho- tos	Enregistrements audio	Caméra	Types de produit
Réalisation d'une série de reportages sur sa famille, son quartier, son école, sa ville pour les niveaux A1-A2, sur une thématique sociale ou culturelle pour les autres niveaux	√	Commentaires des photos Voix off d'une vidéo Traduction en français d'une interview	✓	Webradio Webtélé Magazine interactif Blogue Padlet
Publication d'un roman photo	✓	Enregistrement de dialogues		Magazine interactif Padlet
Publication d'un guide touris- tique sur sa ville	√	Commentaires à propos des photos Itinéraires conseillés/ex- pliqués	√	Magazine interactif Padlet
Constitution d'un album photo commenté (niveaux A1-A2)	√	✓ Commentaires des photos		Magazine interactif Padlet

Tableau 1 – Exemples de projets réalisés avec l'utilisation d'une ou plusieurs des fonctions *enregistrement audio, caméra* et *photo*

Tous ces projets, qui doivent être choisis par les apprenants et non imposés par l'enseignant, peuvent bien sûr être réalisés sans *smartphone*. Ce n'est pas l'outil qui fait le projet. Cependant, entre utiliser trois ou quatre outils différents - appareil photo, caméra, enregistreur puis ordinateur - ou un seul appareil connu de tous, il paraît assez évident d'opter pour ce qui impliquera les apprenants de façon simple.

De l'action à la publication, il faut parfois passer par une étape de traitement du son, de l'image ou de la vidéo. Il existe des logiciels simples et gratuits pour les ordinateurs ou des applications pour *smartphone*. Il est préférable de laisser aux apprenants la liberté de choisir ce qu'ils préfèrent, le résultat devant être le meilleur possible. Cette liberté les responsabilisera et les impliquera davantage dans le projet.

5. Pourquoi dépasser ces interdits ?

Comme le soulignent Cordina, Rambert et Oddou (2017, p. 10), « grâce à la diffusion et à la généralisation de l'accès à Internet et de l'usage des ordinateurs portables, des tablettes et des smartphones, les apprenants de français peuvent en permanence, de n'importe où et n'importe quand, accéder à des contenus authentiques fréquentés « pour de vrai » par les lecteurs francophones. ». Ces ressources multiples et réelles pourront donc être intégrées dans une démarche pédagogique co-actionnelle.

Lors de la réalisation de projets et d'activités à l'aide d'un mobile multifonction, différentes compétences peuvent être développées :

- des compétences techniques qui seront acquises et développées peu à peu : cadrer une photo, enregistrer ou filmer en faisant attention au bruit ambiant, etc.;
- des compétences sociales : médier des concepts, des idées ou des informations, écouter les autres, travailler ensemble, collaborer, interagir, devenir autonome, s'entraider;
- des compétences langagières : linguistiques, phonologiques, mais aussi culturelles.

Enfin, la langue est utilisée dans un cadre réel, avec un but concret et réalisé et non plus uniquement pour l'obtention d'une note. C'est aussi en voyant les réalisations de leurs enfants que les parents seront convaincus que la résolution d'exercices de grammaire ne constitue pas la meilleure façon d'apprendre. Apprendre une langue requiert de l'utiliser.

L'apprenant devient alors un acteur véritablement impliqué dans son apprentissage avec un rôle social à jouer au sein de son groupe.

Le volume complémentaire (Mise en œuvre de l'approche actionnelle - Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs, 2018) du Cadre européen commun de référence pour les langues (2001) reprend et précise ce qui était déjà annoncé :

L'approche innovante du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (2001) tient dans la façon de considérer les apprenants comme des utilisateurs de la langue et comme des acteurs sociaux, et par conséquent de voir la langue comme un moyen de communication plutôt que comme un objet d'étude.

- [...] En classe, l'application de l'approche actionnelle a plusieurs conséquences. Considérer les apprenants comme des acteurs sociaux signifie qu'on les implique dans le processus d'apprentissage.
- [...] Considérer les apprenants comme des utilisateurs de la langue, implique un usage important de la langue cible en classe il s'agit d'apprendre pour utiliser la langue plutôt que d'apprendre la langue (en tant qu'objet d'apprentissage).
- [...] L'approche actionnelle implique avant tout des tâches ciblées, collaboratives dans la classe, et dont l'objet principal n'est pas la langue.
- [...] Si l'objectif principal d'une tâche n'est pas la langue, cela peut être une autre production ou un autre résultat (par ex. la planification d'une sortie, faire une affiche, créer un blog, monter un festival, choisir un candidat, etc.) (2018, p.27).

Les projets doivent être réellement réalisés. Ainsi, si la planification de la sortie est préparée, la sortie doit effectivement avoir lieu. Si une affiche est réalisée, elle doit l'être pour accompagner un événement réel et être exposée dans l'établissement.

Dans tous ces projets, l'enseignant n'est plus celui qui détient le savoir ou la bonne solution. Il est là pour orienter les apprenants, les guider. Cela va lui demander d'être réactif, spontané. Il est le maître d'œuvre, les apprenants sont les artisans. Or, sans artisan, il n'y a pas d'œuvre, sans apprenant, il n'y a pas de projet; sans maître d'œuvre, il n'y a pas d'œuvre et sans enseignant, il n'y a pas de projet. Enseignant et apprenants sont donc engagés dans le même projet et ont chacun une responsabilité dans son déroulement et sa réussite.

6. Conclusion

Avant de conclure, une dernière remarque s'impose. En utilisant un *smartphone* dans le cadre d'un projet, les apprenants vont aussi apprendre à respecter leurs équipiers, les personnes qu'ils vont photographier, interviewer et/ou filmer. En effet, sans leur autorisation, il ne sera pas possible d'utiliser leur image ou leur voix et encore moins de la diffuser sur Internet. D'autre part, certains bâtiments ne peuvent pas être photographies comme sujets principaux. Par exemple, il n'est pas autorisé de photographier la tour Eiffel et de diffuser cette photo : sur la photo, elle doit constituer un paysage, ne pas en être le sujet principal. Il en est de même pour la Pyramide du Louvre, par exemple. Le droit à l'image, qui comprend la voix et les œuvres architecturales, est donc un point de vigilance qui sera abordé.

Michel Serres, compare l'outil informatique connecté, à nos têtes mais « en bien mieux » !

Entre nos mains, la boîte-ordinateur contient et fait fonctionner, en effet, ce que nous appelions jadis nos « facultés » : une mémoire, plus puissante mille fois que la nôtre ; une imagination garnie d'icônes par millions ; [...]. Notre tête est jetée devant nous, en cette boîte cognitive objectivée.

Passée la décollation, que reste-t-il sur nos épaules ? L'intuition novatrice et vivace. Tombé dans la boîte, l'apprentissage nous laisse la joie incandescente d'inventer (2013, p. 28).

Alors, inventons! Nous avons vu que le *smartphone* est bel et bien un outil multifonction, utilisons donc le dans ce sens. Mobile, il est peu encombrant et transportable; multifonction, il permet, entre autres, de photographier, filmer, enregistrer... Mettons les apprenants en action, proposons-leur des tâches et des projets qui soient complémentaires des activités assignées par les ouvrages ou qui – pourquoi pas? – les remplacent. Tâches et projets choisis et mis en œuvre par les apprenants auront l'immense avantage d'être en adéquation avec leur réalité.

Notes

- [1] Méthodal 2018, 2° Congrès International de Méthodologie de l'apprentissage des langues : « Vers l'excellence pédagogique, didactique et linguistique ». Organisé conjointement par le Département de langue et de littérature française de l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce), le Département d'études françaises et européennes de l'Université de Chypre et le Laboratoire ouvert, interuniversitaire et interdisciplinaire MÉTHODAL. Thessaloniki, 2-5 septembre 2018. Site du congrès : http://congres2018.methodal.net
- [2] Propos recueillis au cours de formations organisées entre 2016 et 2018.
- [3] *Id*.
- [4] Agence des Nations unies pour le développement spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication.
- [5] Méthodal 2018, ibid.
- [6] https://padlet.com/isab_barriere/lq9n3mc0erq6
- [7] Cf. https://www.giuseppe-arcimboldo.org/
- [8] Projets proposés au cours de formations organisées entre 2016 et 2018.

Références

- Barrière, I., Émile, H., Gella, F. (2011). Les TIC, des outils pour la classe. Grenoble, France : PUG.
- Conseil de l'Europe (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Repéré sur le site du COE : http://rm.coe.int/16802fc3a8
- Conseil de l'Europe (2018). Mise en œuvre de l'approche actionnelle. Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs. Repéré sur le site du COE : http://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5
- Cordina, D., Rambert, J., Oddou, M. (2018). *Pratiques et projets numériques en classe de FLE*. Paris, France: CLE International.

Guichon, N. (2012). Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues. Paris, France : Didier.

Karsenti, T. (2018). Faut-il bannir les smartphones de l'école ? *Le magazine de l'éducation* n° 4, TechEduLab, ESPÉ. Cergy, France. Repéré sur le site de l'auteur : http://www.karsenti.ca/documents/view/212

Serres, M. (2013). Petite Poucette. Paris, France: Éditions Le Pommier.